

***PERMIS DE CONSTRUIRE***

25/09/14

***Maître d'ouvrage***

M.

**HERLEDAN**

Loïc &

19, impasse de la trubesse

64320

IDRON

Mme

06.01.42.38.97

**HERLEDAN**

Ludivine

***Adresse terrain***

19, impasse de la trubesse

64320

IDRON



Département :  
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :  
IDRON

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PAU  
6, rue d'Orléans 64016  
64016 PAU Cedex  
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99  
cdfif.pau@dgi.finances.gouv.fr

Section : BN  
Feuille : 000 BN 01

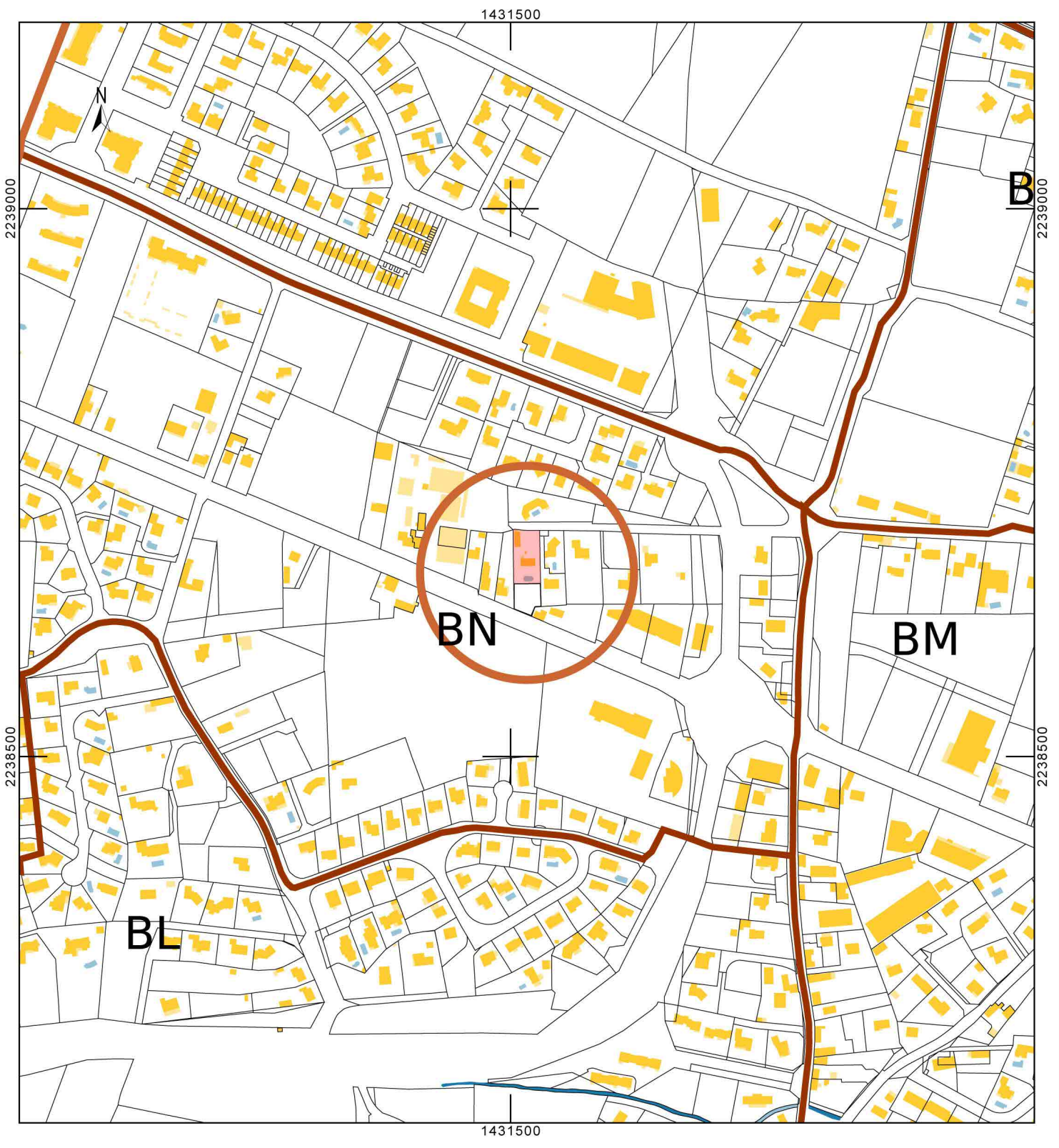
Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 04/10/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

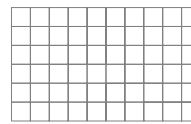
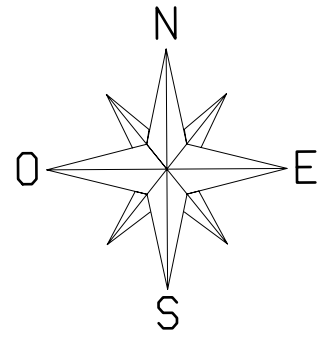
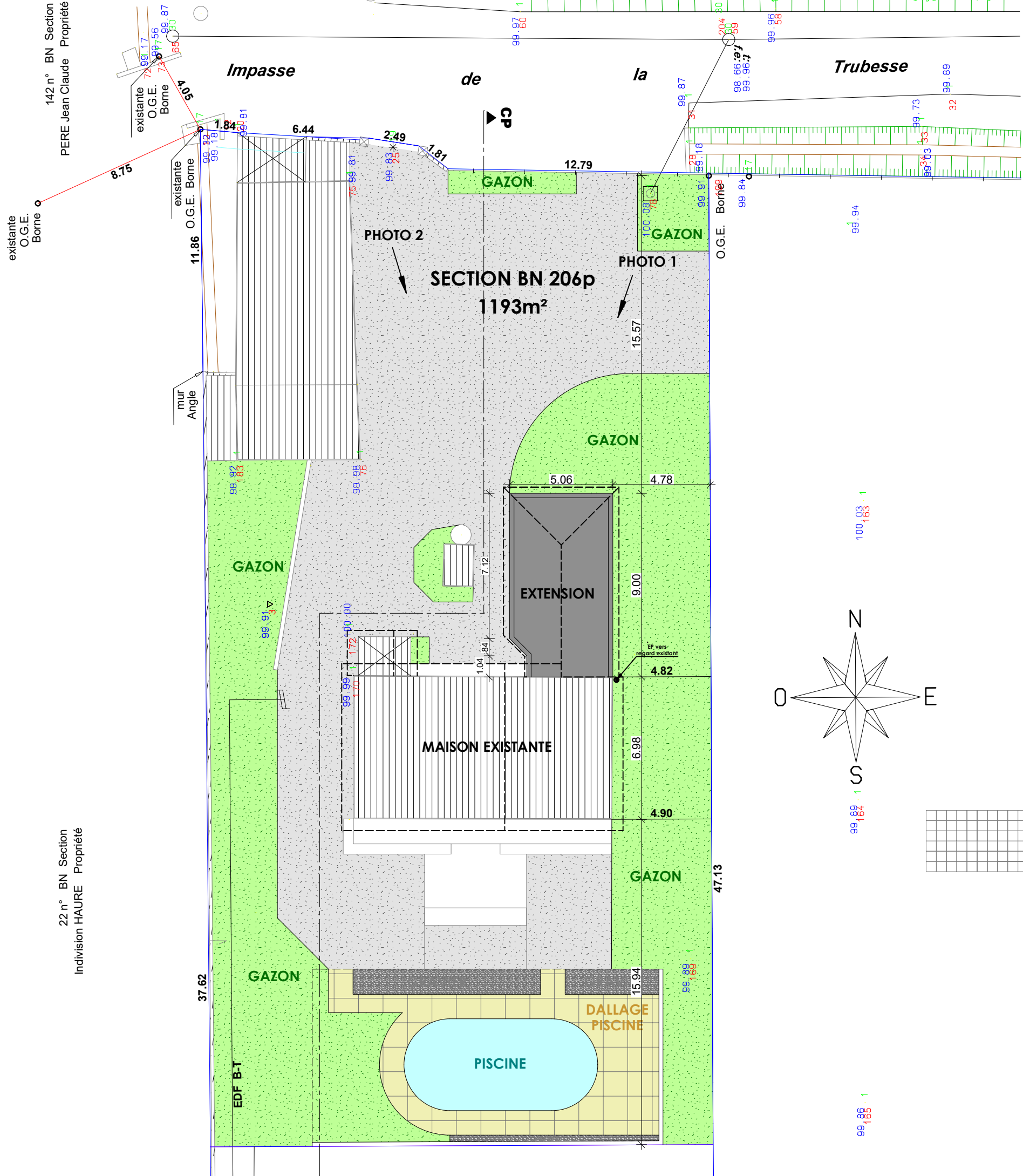
cadastre.gouv.fr





22 n° BN Section  
Indivision HAURE Propriété

142 n° BN Section  
PERE Jean Claude Propriété



# NOTICE DESCRIPTIVE

## VOLET PAYSAGER

### 1/ Quel aménagement est prévu pour le terrain :

Le terrain est plat sans végétation. Il n'est pas prévu d'aménagement particulier.

### 2/ Comment est prévu : implantation; organisation, composition et volume des constructions :

La simplicité des volumes donne une unité à l'aspect compatible avec l'économie et la tenue générale du quartier, tout en conservant au mieux les caractères traditionnels et ruraux des habitations locales.

### 3/ Comment sont traitées les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite :

Clôture sur rue : existant

Clôture en limite séparative : existant

### 4/ Quels sont les matériaux et couleurs de construction :

- **Facades** : enduit gratté blanc cassé
- **Menuiseries extérieures** : PVC blanc RAL 9010
- **Couverture** : Tuile terre cuite type GR 13/m<sup>2</sup> ton rouge-pente 35%

### 5/ Quel traitement des espaces libres/plantations :

Le terrain sera engazonné et les abords de la maison seront arborés par des plantations basses (essences à caractère champêtre et ornementale local), qui viendront agrémenter les espaces verts au fil des ans.

### 6/ Quel Organisation ou aménagement des accès du terrain, constructions et aires de stationnement :

Il est prévu un accès de la rue jusqu'aux places stationnement, une intérieure et une extérieure.

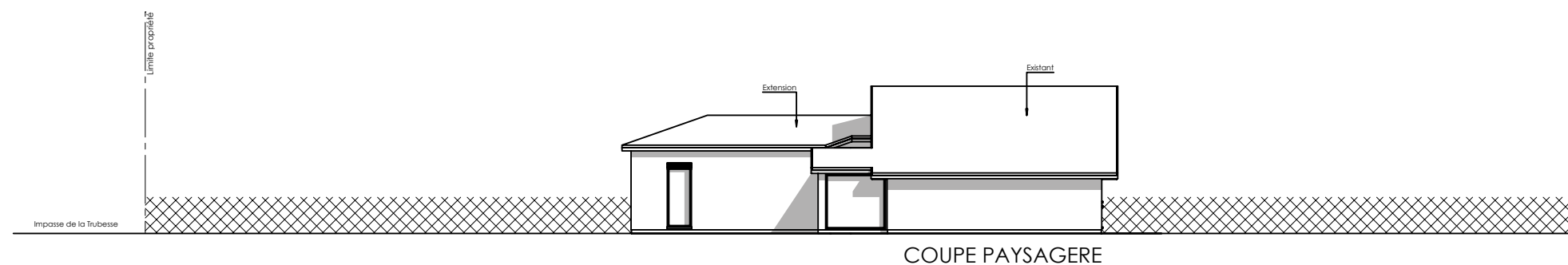


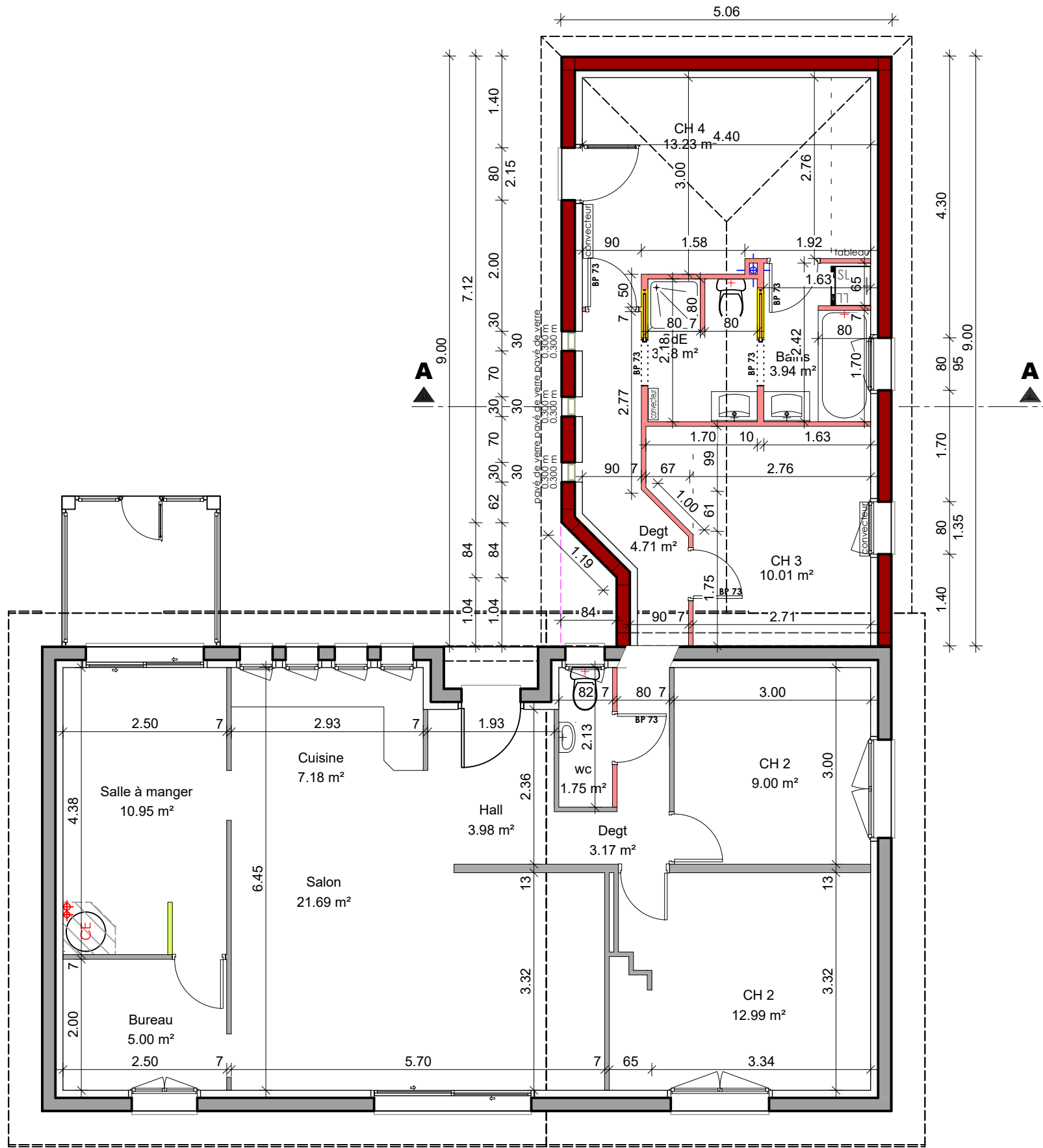
PHOTO 1

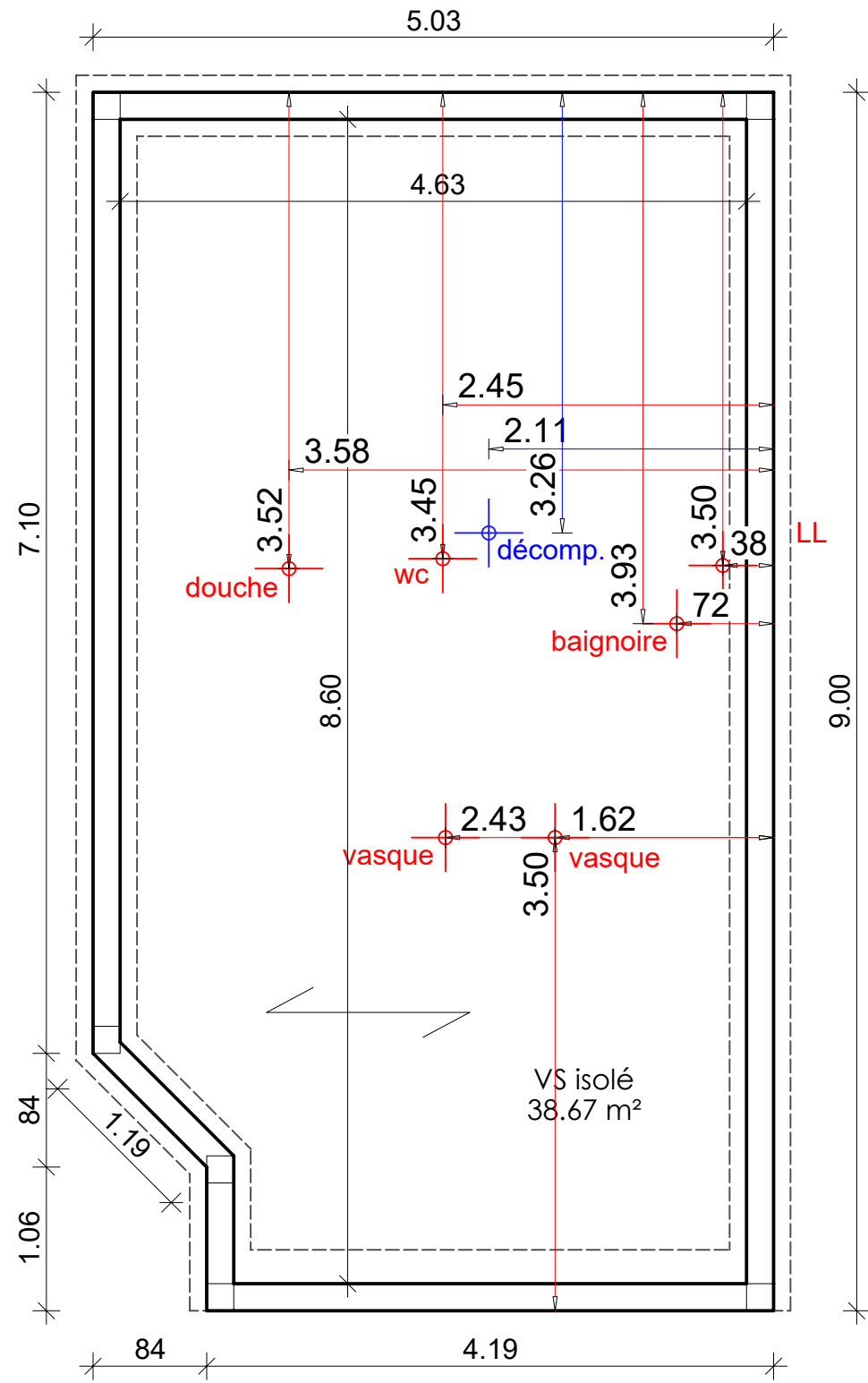


PHOTO 2

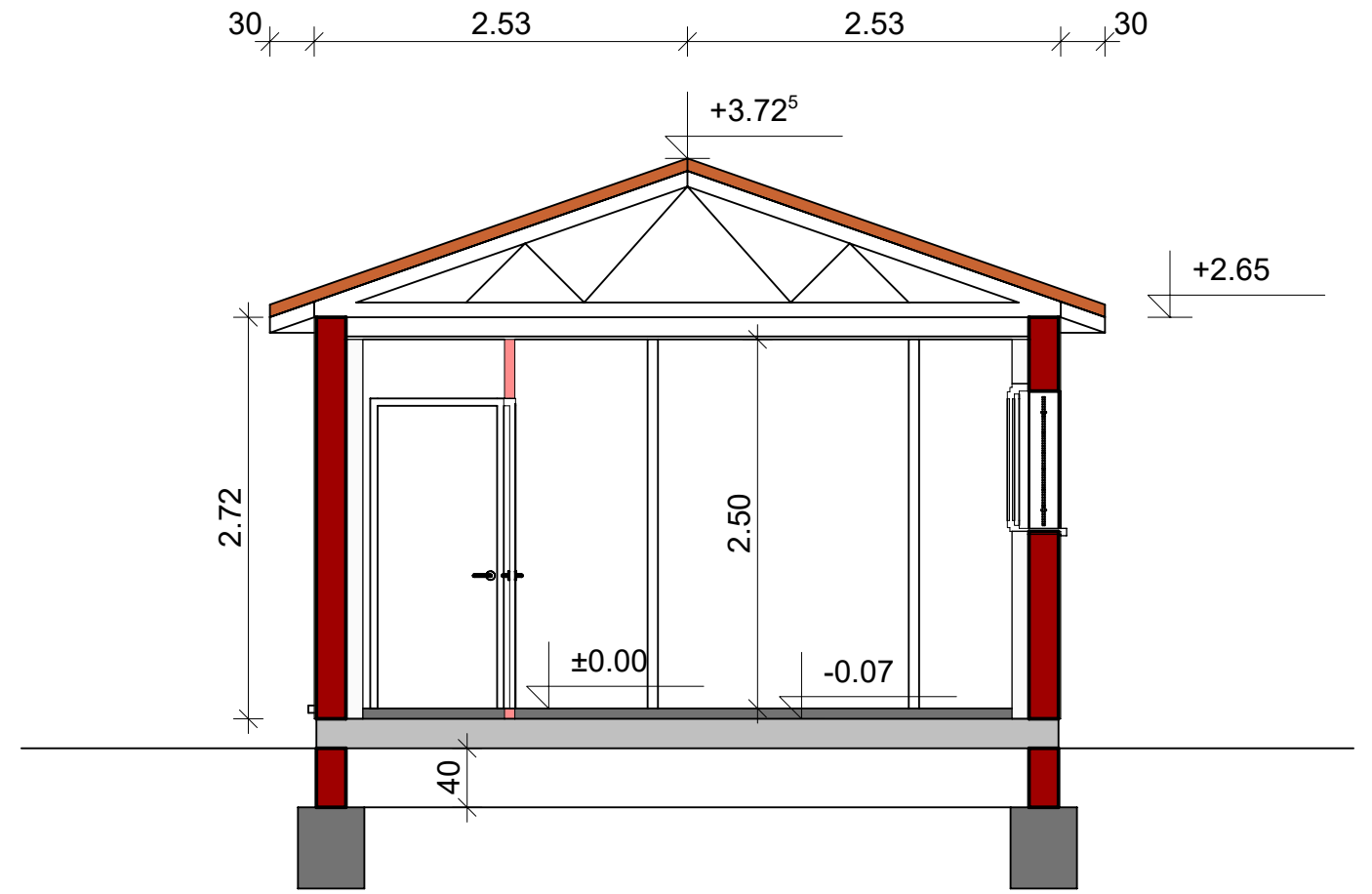


INSERTION





VS 1/50



COUPE A-A

COUPE 1/50

